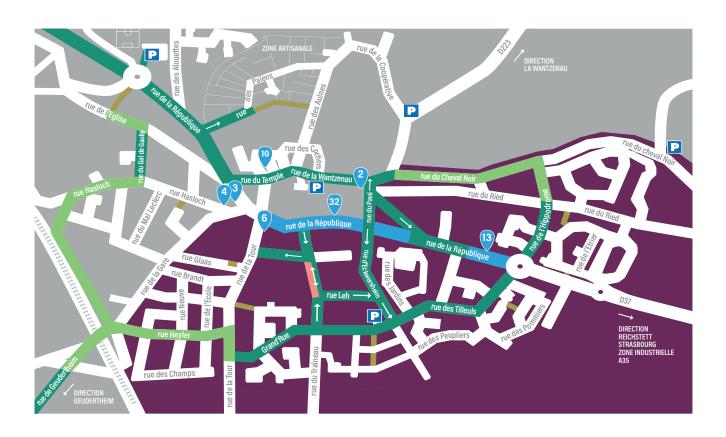
Plan de circulation

et de stationnement



NOUVEAUTÉS

Limitation à 40km/h et élargissement de la zone limitée à 30km/h

Pour des raisons de sécurité et de limitation des nuisances :

 la vitesse est désormais limitée à 40km/h dans tout le village sauf limitation plus restrictive

commerces.

été étendue

- la zone limitée à 30km/h a
 - Création de nouvelles zones bleues afin de permettre la rotation des voitures et de faciliter l'accès aux

